

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1>	D2019-02
---	---	-----------------

SEANCE DU 21 MARS 2019

NOMBRE DE MEMBRES			Le 21 mars 2019 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire Etaient présents: CHAPOTOT Jocelyn, , GIRARD François , LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, BELORGEY Fabien, CORNESSE Jean-Pierre, DESBOIS Charline, GIRARDIN Carine , MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MAURICE Roseline, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan, PAJOT Marc. Procuration : GIRARD François à LUCOTTE Jean-Marc Absents : PAJOT Marc, GIRARDIN Carine Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. Secrétaire: MORTIER Céline
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	12	
Date de la convocation 11/03/2019 Date d'affichage 22/03/2019			

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2018 CANTINE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE le Compte Administratif 2018 du budget annexe de la Cantine présenté par le Maire, Jocelyn CHAPOTOT, qui n'a pas participé au vote, qui a quitté la salle lors du délibéré et a été remplacé par le 2^{ème} Adjoint, Jean-Marc LUCOTTE ;

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Recettes	27 995.60	Recettes	0.00
Dépenses	31 022.67	Dépenses	0.00
Excédent 2017	2 826.29	Excédent 2017	905.89
TOTAL	-200.78	TOTAL	905.89
EXCEDENT TOTAL du Compte Administratif 2018 CANTINE			705.11

Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT